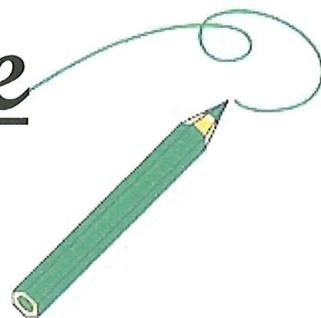


Projet d'établissement de notre école



Ecole communale d'Ombret
Grand'Route, 50
4540 Ombret

085/31 37 22

Ecole communale de Jehay
Rue du Tambour, 27
4540 Jehay

085/31 16 46 (Bureau)
0471/98 38 30 (Gsm Direction)
0471/61 09 50 (Gsm Ecole)

ecole.jehay@amay.be

Ecole comunale du Préa
Rue du Préa, 3
4540 Amay

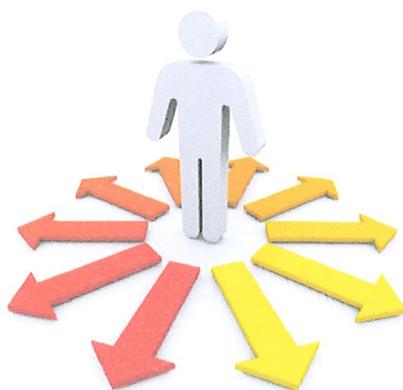
085/31 20 12

Le projet d'établissement définit les objectifs prioritaires de notre école :

Apporter aux enfants des savoirs, des savoir-être, des savoir-faire et des savoir-devenir en les rendant autonomes et responsables.

Notre école a à cœur d'offrir un cadre de travail convivial et humaniste. L'équipe veille, de manière égale, au bien-être et au devenir de tous les enfants quelles que soient leurs origines sociales, culturelles et philosophiques.

- Notre école invite les parents à une participation active dans la scolarité de leur(s) enfant(s).



I. Objectifs généraux

Les apprentissages sont réalisés sur base des quatre objectifs prioritaires de l'enseignement obligatoire présentés dans le décret « Missions » du 24/07/1997 :

- Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves.
- Amener tous les élèves à s'approprier des savoirs et à acquérir des compétences.
- Préparer tous les élèves à être des citoyens responsables.
- Assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale.

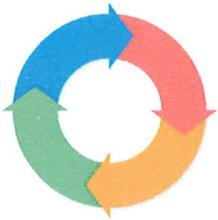
II. Axes pédagogiques

1. La différenciation



- Amener de différentes manières les enfants à acquérir les apprentissages (consignes adaptées, matériel spécifique, gestion du temps, tutorat...).
- Intégration.

2. Continuité



- Les formations volontaires et obligatoires, les concertations entre enseignants et plus spécifiquement la collaboration d'enseignants d'un même cycle permettent la continuité dans les apprentissages en vue d'améliorer la qualité de l'enseignement.
- Par la transmission de référentiels d'une classe vers la classe supérieure (cahiers, farde de synthèses, affiches, ...)

3. Evaluation



Deux formes d'évaluation sont pratiquées.

❖ L'évaluation formative :

- Ponctuellement : épreuves externes non certificatives P3-P5. Celles-ci ne sanctionnent pas l'élève.
- Au quotidien : celle-ci régule au quotidien son apprentissage, c'est-à-dire qu'elle permet d'améliorer ses performances, d'accroître ses connaissances et d'amplifier ses compétences. Cette évaluation tend à amener l'enfant à identifier ses erreurs et à y remédier.
- Elle est au service des pratiques de différenciation.

❖ L'évaluation sommative :

- Les épreuves sont organisées à la fin d'une séance d'apprentissage ou en fin de cycle et visent à établir le bilan des acquis de l'élève.

❖ L'évaluation certificative :

- Epreuve externe organisée par la Fédération Wallonie-Bruxelles pour les élèves de 6ème année.

III. Méthodologies

1. Découverte, production, création

- Permettre la découverte, la production et la création en s'ouvrant au monde extérieur (peindre à la manière de, production d'écrits, travaux de présentation, création théâtrale, bricolage... en fonction des projets).
- Organisation de classes de dépaysement (mer, forêt, ferme, ville...) par degrés.
- 'Ecole du Dehors' à l'école maternelle du Préa (activités pédagogiques établies sur base de l'environnement direct des enfants).

2. Articulation pratique/théorique

Amener les enfants à élaborer les apprentissages par analogie lors des visites, des découvertes du quartier, des manipulations, de situations spatio-temporelles...

Favoriser l'expérimentation au départ de situations mobilisatrices.

Former un esprit critique et constructif.



3. Equilibre entre travail individuel et collectif



Alternance des différentes pratiques pédagogiques.

- Dans la classe : travail individuel, collectif, groupes de niveaux et de besoins, contrats, ateliers, projets pédagogiques, différenciation... Toutes ces pratiques visent à impliquer les élèves dans leur tâche et à les amener à devenir autonomes, collaboratifs, responsables tout en respectant le rythme et les possibilités intellectuelles de chacun.
- Fonctionnement de certaines classes en vertical ou en degré.

4. Accès aux médias

Donner aux enfants l'occasion d'accéder à l'information par différents biais :



- Bibliothèque de classe et bibliobus provincial.
- Utilisation de journaux et revues.
- Intervention de professionnels (journalistes, éditorialistes...).
- Tableaux interactifs.
- Cyberclasse.
- Projet numérique au degré supérieur à Jehay.

5. Activités culturelles

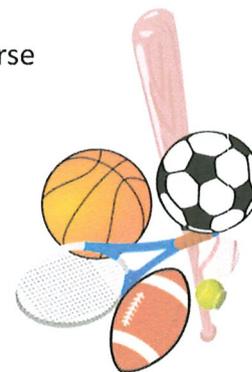
Développer une ouverture culturelle.

- Organisation d'une séance de cinéma et d'une sortie au théâtre, toutes deux à caractère pédagogique (Centre culturel de Amay et/ou autres structures).
- Diverses sorties (musées, aquarium, maison de la science, opéra, château de Jehay, semaine du patrimoine...).
- Réalisation spécifique sur une thématique définie (spectacle, dvd, cd...).
- Apprentissage d'une seconde langue (anglais) dès la 3^{ème} année primaire.
- Partenariat avec le service extrascolaire.



6. Activités sportives

- Favoriser le dépassement de soi, l'esprit de compétition mais aussi d'équipe (course relais, tournois, cross...).
- Développer les compétences physiques et psychomotrices (gymnastique, natation...).
- Susciter l'intérêt pour la pratique d'un sport par la découverte de diverses disciplines (tennis, volleyball, unihoc, ping-pong...).
- Prise de conscience de la nécessité de faire de l'exercice physique (en corrélation avec la démarche scientifique).
- Utilisation du vélo en toute sécurité (animation sécurité routière Apper).



7. Collaborations



- Centre PMS (animations : accidents domestiques, prévention du harcèlement...).
- PSE (animations santé : hygiène dentaire...).
- Planning familial (animation puberté en P6).

IV. Valeurs

Citoyenneté

○ Préparer l'enfant à devenir un citoyen responsable en le sensibilisant au respect :

- De soi et des autres (respect, non-violence, politesse...).
- De valeurs telles que la solidarité, la coopération, la tolérance (actions humanitaires, intégration d'élèves à besoins spécifiques ...).
- Des consignes et des règlements (règlement d'ordre intérieur...).
- De l'environnement (projet *Ecol'ogie* de l'école d'Ombret, collecte de piles usagées, recyclage, tri de déchets, problématique de la pollution et du climat...).
- Des lieux et du matériel.
- De nos aînés : échanges intergénérationnels (Entr'âge...).

Responsabilité

Permettre à l'enfant de devenir un citoyen responsable.

V. Spécificités

Les équipes éducatives sont disponibles et ouvertes au dialogue (portes ouvertes, réunions de parents, activités festives...).

VI. Utilisation de l'image



Lors de certaines activités, les élèves pourraient être filmés ou photographiés.

Les parents qui s'opposent à l'éventuelle utilisation ou diffusion de ces supports sont priés de le signaler par écrit à la direction.